

États financiers intermédiaires 2026

Fonds alternatifs GB Wealth (non audité)

Table des matières

Responsabilité de la direction en matière d'information financière	3
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	4
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	12
Notes afférentes aux états financiers	20

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints du Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW et du Fonds alternatif de croissance à court terme GBW (chacun un « Fonds » et collectivement, « les Fonds ») ont été préparés par la société GB Wealth Inc. (le « fiduciaire » et le « gestionnaire ») en sa qualité de fiduciaire du Fonds. Le fiduciaire est responsable des renseignements et des déclarations contenus dans ces états financiers intermédiaires non audités.

Le fiduciaire maintient des processus appropriés pour garantir la production de renseignements d'ordre financier pertinents et fiables. Ces états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux normes comptables IFRS et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements formulés par le fiduciaire. Les principales méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées dans le cadre du Fonds sont décrites en Note 3 des états financiers intermédiaires non audités.

Au nom du fiduciaire et du gestionnaire,
le 26 août 2026

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

ÉTATS DE SITUATION FINANCIÈRE

Montants en milliers (sauf les montants par part);

tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Au

	30 juin 2026 (NON AUDITÉ)	31 décembre 2025 (AUDITÉ)
ACTIFS		
Actifs courants		
Placements	\$ 11 907	\$ 10 848
Trésorerie	143	101
Créances sur titres vendus	—	11
Dividendes et intérêts courus à recevoir	9	7
Profits latents sur contrats à terme	—	4
Options à la juste valeur	157	302
Créances pour souscriptions de parts rachetables	—	2
Créances pour contrats de change au comptant ou à terme ouverts	10	182
	<u>12 226</u>	<u>11 457</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Comptes fournisseurs et charges à payer	3	3
Frais de gestion à payer	5	4
Pertes latentes sur contrats à terme	18	—
Montant à payer pour titres achetés	—	273
Options à la juste valeur	9	—
Distribution à verser	—	13
	<u>35</u>	<u>293</u>
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	<u>\$ 12 191</u>	<u>\$ 11 164</u>
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables par série		
Série A	\$ 174	\$ 24
Série F	4 639	4 125
Série I	7 378	7 015
	<u>\$ 12 191</u>	<u>\$ 11 164</u>
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	17	2
Série F	396	358
Série I	646	627
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables par part		
Série A	\$ 10,01	\$ 9,91
Série F	11,71	11,53
Série I	11,43	11,18

Approuvé au nom de GB Wealth Inc. (gestionnaire des Fonds)



Geoff Wilson
Président



David Wilson
Directeur général

Les notes aux présents états financiers, qui figurent à leur suite, en font partie intégrante.

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

ÉTATS DE RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

Montants en milliers (sauf les montants par part);

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Pour les périodes de six mois closes le 30 juin

	2026	2025
Revenu		
Dividendes	\$ 54	\$ 75
Distributions provenant de titres vendus à découvert	—	(5)
Intérêts à des fins de distribution	24	7
Profits (perte) nets réalisés sur la vente de placements	316	(449)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) de placements non réalisée	675	(224)
Profits (perte) nets réalisés sur les contrats de change	(294)	395
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) de contrats de change non réalisée	(173)	(16)
Profits (perte) nets réalisés sur des options	(100)	(150)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) d'options non réalisée	(165)	137
Profits (perte) nets réalisés sur des contrats à terme	(23)	(23)
Profits (perte) nets réalisés sur des devises étrangères	(23)	96
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) de devises étrangères non réalisée	(14)	—
	<u>277</u>	<u>(157)</u>
Dépenses		
Frais de gestion	25	17
Frais d'administration et de l'agent de transfert	17	11
Coûts d'opérations (note 2)	9	44
Retenues à la source étrangères	8	9
Intérêts et frais bancaires	1	6
	<u>60</u>	<u>87</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DE PARTS RACHETABLES	\$ <u>217</u>	\$ <u>(244)</u>

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DE PARTS RACHETABLES (NON AUDITÉ)

Montants en milliers; tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Pour les périodes de six mois closes le 30 juin

	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, début de la période	Produit des parts rachetables émises	Paiements pour parts rachetables rachetées	Distributions aux détenteurs de parts rachetables	Distributions (réinvesties) aux détenteurs de parts rachetables	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, fin de la période
2026 \$	11 164 \$	923 \$	(113) \$	– \$	– \$	217 \$	12 191

	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, début de la période	Produit des parts rachetables émises	Paiements pour parts rachetables rachetées	Distributions aux détenteurs de parts rachetables	Distributions (réinvesties) aux détenteurs de parts rachetables	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, fin de la période
2025 \$	11 513 \$	359 \$	(115) \$	1 \$	(1) \$	(244) \$	11 513

Les notes aux présents états financiers, qui figurent à leur suite, en font partie intégrante.

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

ÉTATS DE FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

Montants en milliers; tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Pour les périodes de six mois closes le 30 juin

	2026	2025
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	\$ 217	\$ (244)
Rajustements pour éléments hors trésorerie		
Profits (perte) nets réalisés sur la vente de placements	(316)	449
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) de placements non réalisée	(675)	224
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) de contrats de change non réalisée	173	16
Profits (perte) nets réalisés sur des options	100	150
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) d'options non réalisée	165	(137)
Profits (perte) nets réalisés sur des contrats à terme	23	23
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) de contrats à terme non réalisée	23	–
Variation des soldes hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des dividendes et des intérêts courus à recevoir	(2)	(4)
(Augmentation) diminution des comptes fournisseurs et des charges à payer	–	2
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	1	2
Augmentation (diminution) des intérêts à payer	–	1
Produit de la vente de placements	10 600	39 494
Achat de placements	(11 066)	(40 145)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(757)	(169)
Activités de financement		
Produit tiré de l'émission de parts rachetables	925	358
Montants versés lors du rachat de parts rachetables	(113)	(124)
Distributions aux détenteurs de parts rachetables	(13)	(74)
Trésorerie provenant d'activités de financement (utilisées pour)	799	160
Augmentation (diminution) de la trésorerie durant la période	42	(9)
Trésorerie, début de la période	101	291
Trésorerie, fin de la période	\$ 143	\$ 282
Renseignements complémentaires*		
Intérêts versés	\$ 1	\$ 2
Intérêts reçus	18	8
Dividendes versés	–	5
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt à la source	50	63

*Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Montants en milliers (sauf le nombre d'actions/parts et la valeur nominale);

tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Au 30 juin 2026 (non audité)

NOMBRE D'ACTIONS/DE PARTS	PLACEMENTS-POSITIONS ACHETEUR	COÛT MOYEN	JUSTE VALEUR	% DE L'ACTIF NET
	Actions canadiennes			
4 300	Indice FNB iShares S&P/TSX Capped Energy ETF	\$ 97	\$ 103	0,84
	Titres à revenu fixe canadiens			
600 000	Obligation du gouvernement du Canada 2,50 % 1 MAI 2028	597	597	4,90
380 000	Obligation du gouvernement du Canada 2,75 % 1 DEC. 2055	305	310	2,54
		902	907	7,44
	Placement canadien à court terme			
800 000	Bon du Trésor canadien à 0 % 18 NOV. 2026	793	793	6,50
	Actions internationales			
1 440	iShares MSCI EAFE ETF	178	212	1,74
	Option internationale			
8 900	iShares MSCI EAFE ETF Option de vente 90 \$ 18 DEC. 2026	46	17	0,14
	Produit de base américain			
935	Actions SPDR Gold	466	489	4,01
	Actions américaines			
6 555	Fonds Communication Services Select Sector SPDR	841	996	8,17
3 560	Fonds Consumer Staples Select Sector SPDR	395	420	3,45
13 840	Fonds Financial Select Sector SPDR	998	1 053	8,64
3 750	Fonds Health Care Select Sector SPDR	782	844	6,92
3 400	Fonds Industrial Select Sector SPDR	690	894	7,33
12 485	Invesco Optimum Yield Diversified Commodity Strategy No K-1 ETF	309	281	2,30
4 100	State Street Consumer Discretionary Select Sector SPDR ETF	596	682	5,59
6 160	State Street Energy Select Sector SPDR ETF	491	464	3,81
1 590	State Street Materials Select Sector SPDR ETF	97	115	0,94
9 090	State Street Technology Select Sector SPDR ETF	1 410	2 457	20,15
1 860	State Street Utilities Select Sector SPDR ETF	109	120	0,98
		6 718	8 326	68,28
	Titres à revenu fixe américains			
325 000	Billet/bon du Trésor américain 4 % 31 MAI 2028	461	460	3,77
139 000	Billet/bon du Trésor américain 4,25 % 15 MARS 2027	187	198	1,62
		648	658	5,39

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (suite)

Montants en milliers (sauf le nombre d'actions/parts et la valeur nominale);

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Au 30 juin 2026 (non audité)

NOMBRE D' ACTIONS/DE PARTS	PLACEMENTS-POSITIONS ACHETEUR	COÛT MOYEN	JUSTE VALEUR	% DE L'ACTIF NET
Options américaines				
600	Invesco QQQ Trust Series 1 Option de vente 705 \$ 17 JUILL. 2026	\$ 19	\$ 5	0,04
11 800	iShares 20+ Year Treasury Bond ETF Option d'achat 90 \$ 15 JANV. 2027	80	20	0,16
600	State Street SPDR S&P 500 ETF Trust Option de vente 695 \$ 18 SEPT. 2026	16	6	0,05
1 800	State Street SPDR S&P 500 ETF Trust Option de vente 735 \$ 31 JUILL. 2026	29	18	0,15
1 700	State Street SPDR S&P 500 ETF Trust Option de vente 740 \$ 17 JUILL. 2026	24	13	0,11
1 900	XSP 12 P650 Option de vente 650 \$ 18 DÉC. 2026	80	25	0,21
1 900	XSP 3 P625 Option de vente 625 \$ 19 MARS 2027	90	31	0,25
1 400	XSP 9 P725 Option de vente 725 \$ 18 SEPT. 2026	26	22	0,18
		<u>364</u>	<u>140</u>	<u>1,15</u>
Placement américain à court terme				
300 000	Bon du Trésor américain à 0 % 27 NOV. 2026	<u>411</u>	<u>419</u>	<u>3,44</u>
Total des PLACEMENTS-POSITIONS ACHETEUR		10 623	12 064	98,93
NOMBRE D' ACTIONS/DE PARTS	PLACEMENTS-POSITIONS VENDEUR	PRODUIT	JUSTE VALEUR	% DE L'ACTIF NET
Options américaines				
(600)	Invesco QQQ Trust Series 1 Option de vente 650 \$ 17 JUILL. 2026	\$ (7)	(1)	(0,01)
(600)	State Street SPDR S&P 500 ETF Trust Option de vente 650 \$ 18 SEPT. 2026	(9)	(3)	(0,02)
(2 300)	State Street Technology Select Sector SPDR ETF Option d'achat 205 \$ 24 JUILL. 2026	(5)	(5)	(0,04)
		<u>(21)</u>	<u>(9)</u>	<u>(0,07)</u>
Total des PLACEMENTS-POSITIONS VENDEUR		(21)	(9)	(0,07)
Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille		<u>(8)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
Placements nets détenus		<u>\$ 10 594</u>	12 055	98,86
Profit latent, contrats de change à terme (Tableau 1)			10	0,08
Perte latente, contrats à terme (Tableau 2)			(18)	(0,15)
Autres actifs, montant net			<u>144</u>	<u>1,21</u>
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables			<u>\$ 12 191</u>	<u>100,00</u>

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (suite)

Montants en milliers; tous les montants sont exprimés en dollars canadiens,
sauf indication contraire

Au 30 juin 2026 (non audité)

Tableau 1 – Contrats de change à terme

Date de règlement	Devise achetée	Devise vendue	Contrepartie*	Taux à terme	Profits latents (perte)
29 septembre 2026	CAD	USD	BMO Nesbitt Burns	1,414580 \$	10
Actifs dérivés					10
Total des profits (pertes) latents sur les contrats de change à terme				\$	10

* Note de crédit A+ attribuée par l'agence de notation Standard & Poor's.

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À TOUTE ÉPREUVE GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (suite)

Montants en milliers; tous les montants sont exprimés en dollars canadiens,
sauf indication contraire

Au 30 juin 2026 (non audité)

Tableau 2 – Contrats à terme

Contrats à terme	Date de règlement	Position	Nombre de contrats	Contrat Prix	Montant nominal	Profits latents Profits (perte)
OBLIGATION CANADIENNE 5 ANS	Septembre 2026	Acheteur	11 \$	113,08 \$	1 234 \$	10
BILLET AMÉRICAIN 2 ANS (CBT)	Septembre 2026	Acheteur	21	103,07	4 334	(7)
BILLET AMÉRICAIN 5 ANS (CBT)	Septembre 2026	Acheteur	17	107,05	1 820	(1)
OBLIGATION LONGUE AMÉRICAINNE (CBT)	Septembre 2026	Vendeur	-7	113,50	(783)	(17)
OBLIGATION ULTRA LONGUE AMÉRICAINNE (CBT)	Septembre 2026	Vendeur	-1	116,16	(114)	(3)
Profits latents totaux sur contrats à terme					\$	(18)

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À COURT TERME GBW

ÉTATS DE SITUATION FINANCIÈRE

Montants en milliers (sauf les montants par part);

tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Au

	30 juin 2026 (NON AUDITÉ)	31 décembre 2025 (AUDITÉ)
ACTIFS		
Actifs courants		
Placements	\$ 8 576	\$ 6 837
Trésorerie	108	1 481
Créances sur titres vendus	1	7
Dividendes et intérêts courus à recevoir	10	7
Options à la juste valeur	87	161
Créances pour contrats de change au comptant ou à terme ouverts	7	138
Profits latents sur contrats à terme	–	3
Créances pour souscriptions de parts rachetables	–	2
	<u>8 789</u>	<u>8 636</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Comptes fournisseurs et charges à payer	2	2
Frais de gestion à payer	2	2
Pertes latentes sur contrats à terme	10	–
Montant à payer pour titres achetés	–	168
Options à la juste valeur	4	–
Distribution à verser	–	1
	<u>18</u>	<u>173</u>
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	<u>\$ 8 771</u>	<u>\$ 8 463</u>
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables par série		
Série A	\$ 15	\$ 15
Série F	2 863	2 557
Série I	5 893	5 891
	<u>\$ 8 771</u>	<u>\$ 8 463</u>
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	1	1
Série F	265	237
Série I	547	550
Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables par part		
Série A	\$ 9,74	\$ 9,79
Série F	10,80	10,82
Série I	10,77	10,72

Approuvé au nom de GB Wealth Inc. (gestionnaire des Fonds)

Geoff Wilson
Président

David Wilson
Directeur général

Les notes aux présents états financiers, qui figurent à leur suite, en font partie intégrante.

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À COURT TERME GBW

ÉTATS DE RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

Montants en milliers (sauf les montants par part);

tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Pour les périodes de six mois closes le 30 juin

	2026	2025
Revenu		
Dividendes	\$ 24	\$ 54
Distributions provenant de titres vendus à découvert	—	(2)
Intérêts à des fins de distribution	34	8
Profits (perte) nets réalisés sur la vente de placements	139	(172)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) de placements non réalisée	350	(156)
Profits (perte) nets réalisés sur les contrats de change	(199)	275
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) de contrats de change non réalisée	(131)	(16)
Profits (perte) nets réalisés sur des options	(68)	(47)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) d'options non réalisée	(77)	24
Profits (perte) nets réalisés sur des contrats à terme	(9)	(20)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) de contrats à terme non réalisée	(13)	—
Profits (perte) nets réalisés sur des devises étrangères	11	(187)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) de devises étrangères non réalisée	—	229
	<u>61</u>	<u>(10)</u>
Dépenses		
Frais de gestion	13	11
Frais d'administration et de l'agent de transfert	11	9
Coûts d'opérations (note 2)	5	24
Retenues à la source étrangères	4	5
Intérêts et frais bancaires	1	2
	<u>34</u>	<u>51</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DETENTEURS DE PARTS RACHETABLES	\$ 27	\$ (61)

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À COURT TERME GBW

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS DE PARTS RACHETABLES (NON AUDITÉ)

Montants en milliers; tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire

Pour les périodes de six mois closes le 30 juin

	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, début de la période	Produit des parts rachetables émises	Paiements pour parts rachetables rachetées	Distributions aux détenteurs de parts rachetables	Distributions (réinvesties) aux détenteurs de parts rachetables	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables, fin de la période
2026 \$	8 463 \$	413 \$	(132) \$	– \$	– \$	27 \$	8 771
2025 \$	8 669 \$	109 \$	(35) \$	0 \$	0 \$	(61) \$	8 682

Les notes aux présents états financiers, qui figurent à leur suite, en font partie intégrante.

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À COURT TERME GBW

ÉTATS DE FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

Montants en milliers; tous les montants sont exprimés en dollars canadiens,

sauf indication contraire

Pour les périodes de six mois closes le 30 juin

	2026	2025
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	\$ 27	\$ (61)
Rajustements pour éléments hors trésorerie		
Profits (perte) nets réalisés sur la vente de placements	(139)	172
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) de placements non réalisée	(350)	156
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) de contrats de change non réalisée	131	16
Profits (perte) nets réalisés sur des options	68	47
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) d'options non réalisée	77	(24)
Profits (perte) nets réalisés sur des contrats à terme	9	20
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) de contrats à terme non réalisée	13	–
Variation des soldes hors trésorerie		
(Augmentation) diminution des dividendes et des intérêts courus à recevoir	(3)	(2)
(Augmentation) diminution des comptes fournisseurs et des charges à payer	–	2
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	–	2
Produit de la vente de placements	9 965	23 845
Achat de placements	(11 453)	(23 935)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(1 655)	238
Activités de financement		
Produit tiré de l'émission de parts rachetables	415	22
Montants versés lors du rachat de parts rachetables	(132)	(40)
Distributions aux détenteurs de parts rachetables	(1)	–
Trésorerie provenant des activités de financement (utilisées pour)	282	(18)
Augmentation (diminution) de la trésorerie durant la période	(1 373)	220
Trésorerie, début de la période	1 481	93
Trésorerie, fin de la période	\$ 108	\$ 313
Renseignements complémentaires*		
Intérêts versés	\$ –	\$ 1
Intérêts reçus	29	7
Dividendes versés	–	2
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt à la source	23	48

*Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À COURT TERME GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Montants en milliers (sauf le nombre d'actions/de parts et la valeur nominale);
tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire
Au 30 juin 2026 (non audité)

NOMBRE D'ACTIONS/DE PARTS	PLACEMENTS-POSITIONS ACHETEUR	COÛT MOYEN	JUSTE VALEUR	% DE L'ACTIF NET
	Actions canadiennes			
3 160	Indice FNB iShares S&P/TSX Capped Energy ETF	\$ 78	\$ 75	0,86
	Titres à revenu fixe canadiens			
700 000	Obligation du gouvernement du Canada 2,50 % 1 MAI 2028	697	697	7,95
640 000	Obligation du gouvernement du Canada 2,75 % 1 DÉC. 2055	515	522	5,95
		1 212	1 219	13,90
	Option internationale			
3 400	iShares MSCI EAFE ETF Option de vente 90 \$ 18 DÉC. 2026	18	6	0,07
	Produit de base américain			
550	Actions SPDR Gold	289	287	3,27
	Actions américaines			
2 315	Fonds Communication Services Select Sector SPDR	321	352	4,01
1 870	Fonds Consumer Staples Select Sector SPDR	215	220	2,51
4 770	Fonds Financial Select Sector SPDR	335	363	4,14
1 550	Fonds Health Care Select Sector SPDR	319	349	3,98
1 625	Fonds Industrial Select Sector SPDR	318	427	4,87
7 270	Invesco Optimum Yield Diversified Commodity Strategy No K-1 ETF	179	164	1,87
1 880	State Street Consumer Discretionary Select Sector SPDR ETF	271	313	3,57
4 740	State Street Energy Select Sector SPDR ETF	378	357	4,07
2 690	State Street Materials Select Sector SPDR ETF	163	194	2,21
2 670	State Street Technology Select Sector SPDR ETF	365	722	8,23
1 995	State Street Utilities Select Sector SPDR ETF	121	128	1,46
		2 985	3 589	40,92
	Titres à revenu fixe américains			
375 000	Billet/bon du Trésor américain 4 % 31 MAI 2028	531	531	6,05
105 000	Billet/bon du Trésor américain 4,25 % 15 MARS 2027	142	149	1,70
		673	680	7,75

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À COURT TERME GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (suite)

Montants en milliers (sauf le nombre d'actions/de parts et la valeur nominale);
tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire
Au 30 juin 2026 (non audité)

NOMBRE D'ACTIONS/DE PARTS	PLACEMENTS-POSITIONS ACHETEUR	COÛT MOYEN	JUSTE VALEUR	% DE L'ACTIF NET
Options américaines				
500	Invesco QQQ Trust Series 1 Option de vente 705 \$ 17 JUILL. 2026	16 \$	4	0,05
8 900	iShares 20+ Year Treasury Bond ETF Option d'achat 90 \$ 15 JANV. 2026	60	15	0,17
400	State Street SPDR S&P 500 ETF Trust Option de vente 695 \$ 18 SEPT. 2026	11	4	0,05
1 300	State Street SPDR S&P 500 ETF Trust Option de vente 735 \$ 31 JUILL. 2026	21	13	0,15
1 100	State Street SPDR S&P 500 ETF Trust Option de vente 740 \$ 17 JUILL. 2026	16	9	0,10
800	XSP P650 Option de vente 650 \$ 18 DÉC. 2026	34	11	0,13
800	XSP P625 Option de vente 625 \$ 19 MARS 2027	38	13	0,15
800	XSP P725 Option de vente 725 \$ 18 SEPT. 2026	15	13	0,15
		<u>211</u>	<u>82</u>	<u>0,95</u>
Placement américain à court terme				
1 950 000	Bon du Trésor américain à 0 % 27 NOV. 2026	<u>2 671</u>	<u>2 725</u>	<u>31,07</u>
	Total des PLACEMENTS-POSITIONS ACHETEUR	8 137	8 663	98,79
NOMBRE D'ACTIONS/DE PARTS	PLACEMENTS-POSITIONS VENDEUR	PRODUIT	JUSTE VALEUR	% DE L'ACTIF NET
Options américaines				
(500)	Invesco QQQ Trust Series 1 Option de vente 650 \$ 17 JUILL. 2026	(6) \$	(1)	(0,01)
(400)	State Street SPDR S&P 500 ETF Trust Option de vente 650 \$ 18 SEPT. 2026	(6)	(2)	(0,02)
(700)	State Street Technology Select Sector SPDR ETF Option d'achat 205 \$ 24 JUILL. 2026	(1)	(1)	(0,01)
		<u>(13)</u>	<u>(4)</u>	<u>(0,04)</u>
	Total des PLACEMENTS-POSITIONS VENDEUR	(13)	(4)	(0,04)
	Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille	<u>(5)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
	Placements nets détenus	\$ 8 119	8 659	98,75
	Profit latent, contrats de change à terme (Tableau 1)		7	0,08
	Perte latente, contrats à terme (Tableau 2)		(10)	(0,11)
	Autres actifs, montant net		<u>115</u>	<u>1,28</u>
	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	\$	<u>8 771</u>	<u>100,00</u>

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À COURT TERME GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (suite)

Montants en milliers; tous les montants sont exprimés en dollars canadiens,
sauf indication contraire

Au 30 juin 2026 (non audité)

Tableau 1 – Contrats de change à terme

Date de règlement	Devise achetée	Devise vendue	Contrepartie*	Taux à terme	Profits latents (perte)
29 septembre 2026	CAD	USD	BMO Nesbitt Burns	1,414580 \$	7
Actifs dérivés					7
Total des profits (pertes) latents sur les contrats de change à terme				\$	7

* Note de crédit A+ attribuée par l'agence de notation Standard & Poor's.

FONDS ALTERNATIF DE CROISSANCE À COURT TERME GBW

TABLEAU DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS (suite)
Montants en milliers; tous les montants sont exprimés en dollars canadiens,
sauf indication contraire
Au 30 juin 2026 (non audité)

Tableau 2 – Contrats à terme

Contrats à terme	Date de règlement	Position	Nombre de contrats	Contrat Prix	Montant nominal	Profits latents Profits (perte)
OBLIGATION CANADIENNE 5 ANS	Septembre 2026	Acheteur	4 \$	113,08 \$	449 \$	3
CONTRAT À TERME ULTRA 10 ANS AMÉRICAIN	Septembre 2026	Acheteur	5	112,47	560	4
BILLET AMÉRICAIN 2 ANS (CBT)	Septembre 2026	Acheteur	18	103,07	3 715	(7)
BILLET AMÉRICAIN 5 ANS (CBT)	Septembre 2026	Acheteur	10	107,05	1 071	(1)
OBLIGATION LONGUE AMÉRICAINNE (CBT)	Septembre 2026	Vendeur	(3)	113,50	(335)	(7)
OBLIGATION ULTRA LONGUE AMÉRICAINNE (CBT)	Septembre 2026	Vendeur	(1)	116,16	(114)	(2)
Profits latents totaux sur contrats à terme					\$	(10)

1. ORGANISATION

Le Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW et le Fonds alternatif de croissance à court terme GBW (chacun étant un « Fonds » et, ensemble, « les Fonds ») sont des fonds de placement alternatifs établis par la déclaration d'un contrat de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario, ce contrat étant daté du 1er août 2023, et ayant été modifié et mis à jour le 31 mars 2025. Les Fonds ont commencé leurs activités le 31 août 2023. Les Fonds sont des fonds communs de placement alternatifs désormais offerts en vertu d'un prospectus daté du 6 mai 2025.

L'objectif de placement du Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW est de générer un gain en capital, tout en atteignant un taux de rendement positif sur une période glissante de cinq ans au moyen de la gestion active d'un portefeuille diversifié soumis à une exposition directe et indirecte à des titres de participation, à des titres à revenu fixe, à des produits de base, à des devises et à des instruments dérivés. L'objectif de placement du Fonds alternatif de croissance à court terme est de générer un gain en capital, tout en atteignant un taux de rendement positif sur une période glissante de deux ans au moyen de la gestion active d'un portefeuille diversifié soumis à une exposition directe et indirecte à des titres de participation, à des titres à revenu fixe, à des produits de base, à des devises et à des instruments dérivés.

La société GB Wealth Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire et le gestionnaire des Fonds. La société GB Wealth Inc. (le « gestionnaire de portefeuille ») est le gestionnaire de portefeuille des Fonds. L'adresse du siège social des Fonds est le 214 King Street West, Suite 610, Toronto (Ontario) M5H 3S6. La publication de ces états financiers a été autorisée par GB Wealth Inc. le 26 août 2026.

Nesbitt Burns Inc. (le « dépositaire ») est le dépositaire des Fonds.

Les « états de la situation financière » de chaque Fonds sont établis au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, selon le cas. Les « états du résultat global », les « états des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables » et les « états des flux de trésorerie » de chaque Fonds portent sur les périodes de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025.

Pour créer les Fonds, Bridgehouse Asset Managers (« Bridgehouse ») a effectué un placement initial de 20 dollars dans chacun d'eux. Aux dates indiquées ci-dessous, Bridgehouse détenait des placements à leur valeur marchande dans les Fonds, comme suit :

Fonds	30 juin 2026	31 décembre 2025
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	\$ 29	\$ 28
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	31	31

2. RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR LES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) Base de présentation

Ces états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes comptables IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes comptables IFRS »), applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, y compris la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, Information financière intermédiaire. Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, modifiée par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

(i) Classement des instruments financiers

- a. *Actifs* – Les Fonds classent leurs placements en fonction de leur modèle économique servant à gérer ces actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et le rendement est évalué sur la base de la juste valeur. Les Fonds s'intéressent principalement aux renseignements relatifs à la juste valeur et utilisent ces renseignements pour évaluer le rendement des actifs et prendre des décisions. Ils n'ont pas pris l'option de désigner irrévocablement des titres de participation comme étant établis à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des Fonds sont uniquement constitués du principal et des intérêts, mais ces titres ne sont ni détenus dans le but de percevoir les flux de trésorerie contractuels ni non plus détenus à la fois pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et pour être vendus. La perception des flux de trésorerie contractuels n'est qu'accessoire pour atteindre l'objectif des modèles d'affaires des Fonds. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais de l'état des résultats.

- b. *Passifs* – Les titres vendus à découvert, les options vendues et les contrats de change au comptant et à terme qui ont une juste valeur négative sont présentés comme des passifs à la juste valeur par le biais de l'état des résultats. Tous les autres passifs sont comptabilisés au coût amorti, tandis que la dette liée aux parts rachetables est évaluée selon son montant de rachat.

La politique du Fonds exige que le gestionnaire et le conseil d'administration évaluent les renseignements relatifs à ces actifs et passifs financiers sur la base de la juste valeur, ainsi que d'autres renseignements financiers connexes.

(b) Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers exige du gestionnaire qu'il formule des jugements, des estimations et des hypothèses influençant les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les paragraphes suivants présentent les jugements et estimations comptables les plus significatifs établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers. Les jugements, estimations et hypothèses les plus importants sont utilisés pour classer les instruments financiers détenus par les Fonds et pour déterminer leur juste valeur. Les Fonds détiennent des instruments financiers qui peuvent ne pas être cotés sur des marchés actifs, y compris des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation et pourrait être déterminée en utilisant des sources de prix réputées (telles que des agences de cotation) ou des prix indicatifs provenant de teneurs de marchés. Les cotations de courtiers obtenues à partir des sources de prix pourraient être indicatives et ne pas être applicables ou exécutoires. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds pourraient évaluer les positions à l'aide de leurs propres modèles, qui sont généralement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues comme étant standard dans le secteur. Les modèles utilisés pour déterminer les justes valeurs sont validés et revus périodiquement par le personnel expérimenté du gestionnaire, indépendamment de la partie qui les a créés. Les modèles utilisés pour les titres de capital-placement se fondent principalement sur des multiples de bénéfices ou sur des sociétés à risque similaire, et sont rajustés, le cas échéant, pour tenir compte du manque de négociabilité.

Les modèles utilisent des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des paramètres tels que le risque de crédit (propre et de contrepartie), les

volatilités et les corrélations exigent du gestionnaire qu'il fasse des estimations. Des changements dans les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient influencer la juste valeur déclarée des instruments financiers. Les Fonds considèrent que les données observables sont des données de marché faciles à obtenir, distribuées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes participant activement au marché en cause. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les Fonds répondent à la définition d'une entité de placement, car leur objectif est d'investir leurs actifs nets dans le but de faire croître le capital et/ou d'obtenir un revenu de placement au profit de leurs détenteurs de titres, et leur rendement de placement est mesuré sur la base de la juste valeur.

(c) Conversion de devises étrangères

La devise fonctionnelle et de présentation des Fonds est le dollar canadien.

- (i) Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'« état de la situation financière ».
- (ii) Les achats et les ventes de placements libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations.
- (iii) Les gains (pertes) de change réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur les placements classés comme établis à leur juste valeur par le biais de l'état des résultats figurent dans l'« état du résultat global » en tant que « gain (perte) net(e) réalisé(e) sur les placements » et « variation nette de l'appréciation (de la dépréciation) non réalisée des placements », respectivement.
- (iv) Les gains (pertes) de change réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur les actifs et passifs non liés aux placements et les revenus sur les placements libellés en devises étrangères figurent dans l'« état du résultat global » en tant que « gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les devises étrangères » et « variation nette de l'appréciation (de la dépréciation) non réalisée des devises étrangères », respectivement.
- (v) Les gains (pertes) de change réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur les contrats de change figurent dans

l'« état du résultat global » sous les rubriques « gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les contrats de change » et « variation nette de l'appréciation (de la dépréciation) non réalisée des contrats de change », respectivement.

- (vi) Les gains (pertes) de change réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur les contrats d'option figurent dans l'« état du résultat global » sous les rubriques « gain (perte) net réalisé(e) sur les contrats d'option » et « variation nette de l'appréciation (de la dépréciation) non réalisée des contrats d'option », respectivement.

(d) Comptabilisation et classement des instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance et de participation, des Fonds négociés en bourse, des produits dérivés, des liquidités et d'autres créances et dettes. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à la norme comptable IFRS 9 – Instruments financiers (la norme « IFRS 9 »). Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont classés comme étant établis à leur juste valeur par le biais de l'état des résultats.

Tous les instruments financiers, y compris les achats et ventes réguliers d'actifs financiers, sont initialement enregistrés à leur juste valeur à la date de l'opération, c'est-à-dire à la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre l'actif. L'évaluation ultérieure de tous les instruments financiers dépend du classement initial.

Les Fonds comptabilisent tous les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, plus les coûts d'opérations dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti.

Les gains et pertes non réalisés résultant des variations de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais de l'état des résultats figurent directement dans l'« état du résultat global » et sont présentés comme « gains nets (perte nette) sur les placements » et « gain nets (perte nette) sur les dérivés ».

Les actifs financiers non dérivés qui ne sont pas évalués à leur juste valeur figurent dans l'état de la situation financière au coût amorti, déduction faite de toute provision pour pertes de crédit. Les intérêts courus sont

comptabilisés dans le poste « Dividendes et intérêts courus à recevoir » de l'état de la situation financière.

La « trésorerie », les « créances pour souscriptions de parts rachetables », les « créances sur titres vendus », les « dividendes et intérêts courus à recevoir », les « frais de gestion à payer », les « intérêts à payer », les « montants à payer pour titres achetés », les « montants à payer pour rachats de parts rachetables », les « distributions à verser » et les « autres créances » sont évalués au coût amorti.

(e) Décomptabilisation des instruments financiers

- (i) *Actifs financiers* – Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs financiers ont expiré ou lorsque les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété. Si les Fonds ne transfèrent ni ne conservent la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété d'un actif financier, ils décomptabilisent cet actif financier s'ils n'en ont plus le contrôle. Dans le cas des transferts pour lesquels le contrôle de l'actif est conservé, les Fonds continuent à comptabiliser l'actif dans la mesure où ils continuent à l'utiliser à des fins de placement. La poursuite de cette participation est déterminée par la mesure dans laquelle les Fonds sont exposés aux variations de la valeur de l'actif en cause.

- (ii) *Passifs financiers* – Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles ont été remplies ou révoquées, ou sont expirées. Les gains et pertes sur la décomptabilisation de tous les passifs financiers sont calculés en tant que différence entre le produit du règlement, net des coûts d'opérations, et la valeur comptable du passif, et sont enregistrés dans l'« état du résultat global ».

(f) Parts rachetables

Les parts rachetables sont remboursables au gré des détenteurs de parts et sont classées en tant que passifs financiers représentés par les « actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables » dans l'« état de la situation financière ». Les passifs découlant des parts rachetables sont comptabilisés au montant du rachat. Les parts rachetables sont émises et rachetées sur la base de la valeur liquidative par part des Fonds à la date d'émission ou de rachat. Cette valeur liquidative par part est calculée en divisant la valeur liquidative des Fonds par le nombre total de parts en circulation de ces mêmes

Fonds. La valeur liquidative par part est calculée à la clôture de chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte pour la négociation de titres. La valeur liquidative est la valeur de l'actif total des Fonds moins la valeur du passif total, à l'exclusion des parts rachetables, le tout tel que déterminé, lors de chaque jour d'évaluation, conformément au Règlement 81-106. Le calcul de la valeur liquidative et celui de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables sont tous deux fondés sur le cours de clôture ou le dernier cours négociés des titres de placement. Le calcul de l'actif net des Fonds effectué conformément aux normes comptables IFRS permet aux Fonds d'utiliser, entre autres, un prix compris entre le dernier écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, qui représente le mieux la juste valeur aux fins de l'évaluation d'un titre. Si le dernier prix négocié n'est pas compris dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur, le gestionnaire déterminera, aux fins des normes comptables IFRS, le point compris dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur du titre, sur la base des faits et circonstances ayant cours à ce moment-là. Si aucune valeur fiable n'est disponible en temps opportun, la juste valeur aux fins des normes comptables IFRS sera évaluée à l'aide de certaines techniques d'évaluation sur une base et d'une manière déterminées par le gestionnaire.

(g) Opérations sur produits dérivés

Les Fonds sont autorisés par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières à utiliser des instruments dérivés pour atteindre leurs objectifs de placement. Les instruments dérivés sont évalués quotidiennement à l'aide des sources normales de déclaration des bourses pour les dérivés négociés en bourse et d'une demande précise auprès du courtier pour les dérivés hors cote. Tous les dérivés sont comptabilisés comme des actifs lorsque leur juste valeur est positive et comme des passifs lorsque leur juste valeur est négative, et sont présentés dans les « états de la situation financière » à titre de « créances ou montants à payer pour contrats de change au comptant ou à terme ouverts » et d'« options à la juste valeur ».

(h) Coûts d'opérations

Les coûts liés aux opérations sont des coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement. Ces coûts comprennent les frais et commissions versés aux agents, conseillers, courtiers et négociants. Les coûts d'opérations engagés aux fins de l'achat et de la vente de titres désignés à la juste valeur par le biais de l'état des résultats et de titres

détenus aux fins de leur négociation sont portés aux dépenses et figurent dans les « coûts d'opérations » dans l'« état du résultat global ».

(i) Compensation d'instruments financiers

Les Fonds ne concluent aucun accord général de compensation exécutoire.

(j) Mesure de la juste valeur et renseignements à fournir

(i) Estimation de la juste valeur – La juste valeur est le prix qui serait perçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une opération ordonnée entre des acteurs du marché à la date d'évaluation et sur le marché principal ou, en son absence, sur le marché le plus avantageux auquel les Fonds ont accès.

La juste valeur des instruments financiers à la date du rapport financier est déterminée comme suit :

- a. Les instruments financiers détenus qui sont négociés sur un marché actif sont évalués sur la base des prix cotés sur le marché à la clôture de la bourse à la date de déclaration. Les Fonds utilisent les derniers prix négociés du marché pour les actifs et les passifs financiers lorsque le dernier prix négocié est compris dans l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur du jour. Lorsque le dernier prix négocié n'est pas compris dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart entre les cours acheteur et vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur en fonction des faits et des circonstances ayant cours à ce moment-là.
- b. Les instruments financiers détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués principalement sur la base des résultats des techniques d'évaluation utilisant des données de marché observables, selon les renseignements et de la manière établis par le gestionnaire.
- c. Les obligations et titres similaires sont évalués sur la base de la cotation de clôture reçue de la part de courtiers en valeurs mobilières reconnus.
- d. Les contrats de change à terme sont évalués sur la base de la différence entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et la valeur à la date d'origine du contrat.
- e. Les positions acheteur en options, titres assimilables à des créances et bons de

souscription sont évaluées à leur valeur marchande courante. Lorsqu'une option est souscrite par le Fonds, la prime qu'il reçoit pour cette option est considérée comme un passif évalué à un montant égal à la valeur marchande actuelle de l'option qui aurait pour effet de clôturer la position; toute différence résultant de la réévaluation est traitée comme un gain ou une perte non réalisé sur le placement; le passif est déduit lors du calcul de la valeur liquidative du Fonds; les titres, le cas échéant, qui font l'objet d'une option vendue sont évalués de la manière décrite ci-dessus pour les titres cotés en bourse.

f. La valeur d'un contrat à terme standardisé est :

Si les limites quotidiennes imposées par la bourse de contrats à terme par l'intermédiaire de laquelle le contrat à terme standardisé a été émis ne sont pas en vigueur, le gain ou la perte sur le contrat à terme standardisé qui serait réalisé si, à cette date d'évaluation, la position sur le contrat à terme standardisé était liquidée, ou

Si des limites quotidiennes imposées par la bourse de contrats à terme par l'intermédiaire de laquelle le contrat à terme standardisé a été émis sont en vigueur, cette valeur sera établie sur la base de la valeur marchande courante de l'intérêt sous-jacent du contrat à terme standardisé.

(ii) Hiérarchie de la juste valeur

Les normes comptables IFRS exigent que des renseignements soient fournis sur les évaluations de la juste valeur en utilisant une hiérarchie de la juste valeur à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur.

Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants :

Niveau 1 – Prix cotés sur un marché actif pour des actifs et des passifs identiques.

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont directement ou indirectement observables.

Niveau 3 – Données non observables pour l'actif et le passif.

Les Fonds comptabilisent les transferts vers et depuis les niveaux hiérarchiques de la juste valeur à

la date de l'événement ou du changement de circonstances donnant lieu au transfert.

Les valeurs comptables de la trésorerie, des créances pour souscriptions de parts rachetables, des dividendes et intérêts courus à recevoir, des comptes fournisseurs et charges à payer, des frais de gestion à payer, des montants à payer pour titres achetés, des montants à payer pour rachats, des distributions à verser et de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts correspondent essentiellement à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est négocié activement et qu'un cours est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans ce cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

a. Actions – Les positions en actions des Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est activement négocié et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions des Fonds ne sont pas négociées fréquemment et, par conséquent, des prix observables pourraient ne pas être disponibles. En pareil cas, la juste valeur est déterminée à l'aide de données de marché observables (opérations portant sur des titres similaires du même émetteur, etc.) et la juste valeur est classée au niveau 2, sauf si la détermination de la juste valeur requiert des données non observables significatives, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

b. Obligations et placements à court terme – Les obligations comprennent principalement des obligations d'État et des obligations de sociétés, qui sont évaluées à l'aide de modèles utilisant des données telles que les courbes de taux d'intérêt, les écarts de crédit et les niveaux de volatilité. Les données significatives pour l'évaluation sont généralement observables et, par conséquent, les obligations et les placements à court terme des Fonds ont été classés au niveau 2.

c. Fonds de placement et fonds négociés en bourse – Les positions des fonds de placement et des fonds négociés en bourse sont classées au niveau 1 lorsque le fonds de placement est activement négocié et qu'un prix fiable est observable.

- d. Actifs et passifs dérivés – Les actifs et passifs dérivés sont constitués de contrats de change à terme, de contrats à terme et d'options.

Les contrats de change à terme qui sont évalués principalement sur la base du montant nominal du contrat, de la différence entre le taux du contrat et le taux du marché à terme pour la même devise, des taux d'intérêt et des écarts de crédit. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit des contreparties sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont jugées non significatives pour la juste valeur, sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme sont évalués à leur juste valeur et sont réglés quotidiennement par des courtiers agissant en tant qu'intermédiaires.

Les options cotées en bourse sont évaluées à leur juste valeur sur la base du cours de clôture de la bourse accréditée où l'option est négociée pour les positions acheteur et du prix offert pour les positions vendeur. Les options non cotées sont évaluées à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, dont BlackScholes.

(k) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables par part

L'« augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables par part » figurant dans les « états du résultat global » représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables de chaque série de parts pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de la période.

(l) Entités de placement

Conformément à la norme IFRS 10 – « États financiers consolidés », le gestionnaire a déterminé que les Fonds répondent à la définition des entités de placement pour lesquelles lesdits Fonds doivent obtenir des fonds auprès d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de fournir des services de gestion de placements. Ils doivent aussi s'engager auprès de leurs investisseurs à respecter leur objectif commercial, qui est d'investir des fonds uniquement pour obtenir des rendements provenant de l'appréciation du capital, de revenus de placement, ou des deux; et à mesurer et évaluer le rendement de leurs placements sur la base de la juste valeur. Par conséquent, les Fonds ne consolident pas

leurs placements dans des filiales, le cas échéant, mais les évaluent à la juste valeur par le biais de l'état des résultats, comme l'exige la norme comptable.

(m) Vente à découvert

Les Fonds peuvent pratiquer la vente à découvert conformément à des exigences réglementaires précises. On parle de « vente à découvert » lorsqu'un Fonds emprunte des titres à un prêteur et vend ensuite les titres empruntés (ou « vend à découvert » les titres) sur le marché libre. À une date ultérieure, un nombre égal de ces mêmes titres est racheté par le Fonds et restitué au prêteur. Un fonds qui vend des titres à découvert doit constituer une marge auprès du prêteur auquel il emprunte des titres, en garantie des titres empruntés. Cette marge peut être constituée d'espèces ou de titres. Outre le paiement au prêteur d'intérêts sur les titres empruntés, le Fonds peut également être tenu de payer d'autres frais liés à la vente à découvert. Si la valeur des titres diminue entre le moment où le Fonds les emprunte et le moment où il les rachète et les restitue au prêteur, le Fonds bénéficiera du montant de la variation de la valeur des titres (moins les coûts d'emprunt et d'opérations). Si la valeur des titres augmente entre le moment où le Fonds les emprunte et le moment où il les rachète et les restitue au prêteur, le Fonds subit une perte du montant de la variation de la valeur des titres (moins les coûts d'emprunt et les coûts d'opérations).

(n) Marge due à / par des courtiers principaux

Les Fonds peuvent détenir certains de leurs actifs sur un ou plusieurs comptes sur marge, car ils peuvent emprunter des liquidités à des fins de placement, vendre des titres à découvert et déposer des marges en guise de garantie pour des opérations dérivées. Les comptes sur marge pourraient offrir une ségrégation des actifs du client moins importante que dans le cadre d'un système de conservation plus conventionnel. Les actifs du Fonds pourraient donc être gelés et inaccessibles aux fins de retraits ou d'opérations ultérieures pendant une période prolongée si un courtier principal connaît des difficultés financières. En pareil cas, le Fonds pourrait subir des pertes en raison de l'insuffisance des actifs détenus par le courtier principal pour satisfaire les demandes de ses créanciers. Ce courtier principal peut également prêter, nantir, hypothéquer ou réhypothéquer les actifs du Fonds dans les comptes sur marge, ce qui pourrait entraîner la perte de ces mêmes actifs. De plus, la possibilité d'une évolution défavorable du marché alors que ses positions ne peuvent être négociées pourrait

avoir une influence négative sur les rendements du Fonds.

(o) Nouvelles normes, modifications et interprétations en vigueur après le 1^{er} janvier 2026

Modifications relatives au classement et à l'évaluation des instruments financiers – Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026)

L'IASB a publié des modifications ciblant les normes IFRS 9 et IFRS 7 afin de répondre à des questions récentes soulevées en pratique et d'inclure de nouvelles exigences non seulement pour les institutions financières, mais aussi pour les sociétés. Entre autres modifications, l'IASB a clarifié la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés par l'intermédiaire d'un système de transfert électronique de fonds.

Les Fonds ont évalué l'incidence des nouvelles modifications et ont déterminé qu'elles n'ont aucune incidence sur les états financiers des Fonds.

(p) Nouvelles normes, modifications et interprétations en vigueur après le 1^{er} janvier 2027, qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications de normes et d'interprétations entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et n'ont pas été adoptées de façon anticipée aux fins de la préparation de ces états financiers.

L'évaluation par les Fonds de l'incidence de ces nouvelles normes et modifications est présentée ci-dessous :

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027)

L'IASB a publié la nouvelle norme sur la présentation et les renseignements à fournir dans les états financiers, qui remplace la norme IAS 1 et qui met l'accent sur les mises à jour de l'état des résultats. Les principaux nouveaux concepts présentés par la norme IFRS 18 concernent :

- la structure de l'état des résultats avec des sous-totaux définis;

- la nécessité de déterminer la structure la plus utile pour présenter les dépenses dans l'état des résultats;
- les renseignements que doit contenir une note unique figurant dans les états financiers et concernant certaines mesures de rendement liées aux résultats qui sont présentées ailleurs que dans les états financiers de l'entité (en tant que mesures de rendement définies par la direction); et
- des principes améliorés en matière d'agrégation et de désagrégation qui s'appliquent aux états financiers primaires et aux notes en général.

Les Fonds sont actuellement en train d'évaluer l'incidence de la norme et des modifications à venir.

Aucune autre nouvelle norme ou modification de norme ne devrait avoir d'incidence significative sur les états financiers des Fonds.

3. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente un sommaire des données utilisées au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 pour évaluer les placements des Fonds à la juste valeur :

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

30 juin 2026 :

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Produits de base	\$ 489	\$ –	\$ –	\$ 489
Fonds négociés en bourse	8 641	–	–	8 641
Titres à revenu fixe	–	1 565	–	1 565
Options	140	17	–	157
Contrat de change, montant net	–	10	–	10
Placements à court terme	–	1 212	–	1 212
	\$ 9 270	\$ 2 804	\$ –	\$ 12 074
Passifs				
Options	\$ 9	\$ –	\$ –	\$ 9
Contrats à terme, montant net	–	18	–	18
	\$ 9	\$ 18	\$ –	\$ 27

31 décembre 2025

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Produits de base	\$ 832	\$ –	\$ –	\$ 832
Fonds négociés en bourse	8 798	–	–	8 798
Titres à revenu fixe	–	192	–	192
Options	262	40	–	302
Contrat de change, montant net	–	182	–	182
Placements à court terme	–	1 026	–	1 026
Contrats à terme, montant net	–	4	–	4
	\$ 9 892	\$ 1 444	\$ –	\$ 11 336

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

30 juin 2026 :

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Produits de base	\$ 287	\$ –	\$ –	\$ 287
Fonds négociés en bourse	3 664	–	–	3 664
Titres à revenu fixe	–	1 899	–	1 899
Options	82	6	–	88
Contrat de change, montant net	–	7	–	7
Placements à court terme	–	2 725	–	2 725
	\$ 4 033	\$ 4 637	\$ –	\$ 8 670
Passifs				
Options	\$ 4	\$ –	\$ –	\$ 4
Contrats à terme, montant net	–	10	–	10
	\$ 4	\$ 10	\$ –	\$ 14

31 décembre 2025

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Produits de base	\$ 495	\$ –	\$ –	\$ 495
Fonds négociés en bourse	3 802	–	–	3 802
Titres à revenu fixe	–	145	–	145
Options	146	15	–	161
Contrat de change, montant net	–	138	–	138
Placements à court terme	–	2 395	–	2 395
Contrats à terme, montant net	–	3	–	3
	\$ 4 443	\$ 2 696	\$ –	\$ 7 139

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2026 et de l'exercice clos le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert important entre les titres évalués au niveau 1 et au niveau 2.

Il n'y a eu aucun placement de niveau 3 au cours de la période de six mois close le 30 juin 2026 et de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques

Les Fonds sont des fonds communs de placement alternatifs et pourraient investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement non autorisées pour les fonds communs de placement traditionnels. Les stratégies qui distinguent ces fonds des fonds communs de placement conventionnels comprennent l'utilisation accrue de produits dérivés à des fins de couverture ou non, la possibilité accrue de vendre des titres à découvert et la possibilité d'emprunter des liquidités pour les utiliser à des fins de placement. Bien que ces stratégies seront mises en application conformément à l'objectif de placement des fonds dans certaines conditions de marché, elles peuvent accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

Le « tableau du portefeuille de placements » présente les titres détenus par les Fonds au 30 juin 2026 et regroupe les titres par type d'actif.

Les activités des Fonds les exposent à divers risques financiers. Le gestionnaire cherche à gérer ces risques en retenant les services d'un sous-conseiller en placement professionnel et expérimenté. Il gère également les risques en contrôlant les fonctions déléguées au sous-conseiller en placement et en veillant à ce que les activités de gestion de portefeuille soient menées conformément à l'objectif et aux stratégies de placement déclarés des Fonds et aux réglementations applicables en matière de valeurs mobilières.

La quasi-totalité des actifs et des passifs des Fonds est constituée d'instruments financiers. Ces instruments financiers comprennent les éléments suivants :

Exposition du portefeuille par type d'actif

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

	Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actions		
Fonds négociés en bourse	70,9	78,8
Titres à revenu fixe		
Gouvernement	12,8	1,7
Options, montant net	1,2	2,7
Produits de base	4,0	7,5
Placements à court terme	10,0	9,2
Total des placements nets	98,9	99,9
Contrat de change, montant net	0,1	1,6
Contrat à terme, montant net	(0,2)	–
Autres actifs et passifs	1,2	(1,5)
	100,0	100,0

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

	Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actions		
Fonds négociés en bourse	41,7	44,9
Titres à revenu fixe		
Gouvernement	21,6	1,7
Options, montant net	1,0	1,9
Produits de base	3,3	5,9
Placements à court terme	31,1	28,3
Total des placements nets	98,7	82,7
Contrat de change, montant net	0,1	1,6
Contrat à terme, montant net	(0,1)	–
Autres actifs et passifs	1,3	15,7
	100,0	100,0

Exposition du portefeuille par pays

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

	Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
Pays		
Canada	14,8	5,9
États-Unis	84,1	94,0
Total des placements nets	98,9	99,9
Contrat de change, montant net	0,1	1,6
Contrat à terme, montant net	(0,2)	–
Autres actifs et passifs	1,2	(1,5)
	100,0	100,0

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

	Pourcentage de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	
	30 juin 2026	31 décembre 2025
Pays		
Canada	14,7	4,7
États-Unis	84,0	78,0
Total des placements nets	98,7	82,7
Contrat de change, montant net	0,1	1,6
Contrat à terme, montant net	(0,1)	–
Autres actifs et passifs	1,3	15,7
	100,0	100,0

Risque de prix du marché

Le risque de prix du marché découle principalement des incertitudes concernant les prix de marché futurs des instruments détenus (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les fluctuations des prix du marché peuvent être causées par des facteurs propres à un placement individuel, ou par tous les facteurs influençant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou dans un secteur industriel. Tout placement présente un risque de perte de capital. Le risque maximum résultant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le sous-conseiller en placement a estimé la sensibilité aux prix du marché en utilisant la corrélation historique des portefeuilles des Fonds avec l'indice S&P 500.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, si l'indice de prix S&P 500 avait augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net des Fonds aurait augmenté comme suit :

	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Impact totale de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables (M \$)	% de l'actif net	Impact totale de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables (M \$)	% de l'actif net
Risque de prix du marché				
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	0,7	5,4	0,7	6,4
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	0,2	2,6	0,3	4,2

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, si le cours de l'indice de prix S&P 500 avait diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net des Fonds aurait diminué comme suit :

	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Impact totale de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables (M \$)	% de l'actif net	Impact totale de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables (M \$)	% de l'actif net
Risque de prix du marché				
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	(0,3)	(2,4)	(0,5)	(4,2)
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	0,0	0,2	(0,2)	(2,7)

L'analyse du risque de prix du marché figurant ci-dessus se fonde sur certaines estimations et les résultats réels peuvent présenter des différences importantes.

Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers libellés dans une devise autre que le dollar canadien, qui est la devise fonctionnelle de chaque Fonds. Les Fonds qui détiennent des titres dans des pays étrangers sont exposés au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctue en raison des variations du taux de change. Le risque de change est présenté globalement pour les actifs et les passifs monétaires et non monétaires, car le gestionnaire ne considère pas ces risques séparément aux fins de la gestion des Fonds.

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

Devise	Exposition			
	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	Total
30 juin 2026				
Dollar américain	\$ 1 370	\$ 8 951	\$ (10 423)	\$ (102)
Dollar australien	–	15	–	15
Franc suisse	–	22	–	22
Couronne danoise	–	5	–	5
Euro	–	82	–	82
Livre sterling	–	33	–	33
Dollar de Hong Kong	–	4	–	4
Shekel israélien	–	2	–	2
Yen japonais	–	50	–	50
Couronne norvégienne	–	1	–	1
Dollar néo-zélandais	–	–	–	–
Couronne suédoise	–	7	–	7
Dollar de Singapour	–	3	–	3
	\$ 1 370	\$ 9 175	\$ (10 423)	\$ 122

% de l'actif net

attribuable aux détenteurs

de parts rachetables	11,2	75,3	(85,5)	1,0
----------------------	------	------	--------	-----

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

Devise	Exposition			Total
	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	
31 décembre 2025				
Dollar américain	\$ 685	\$ 9 302	(10 410) \$	(423)
Dollar australien	—	38	—	38
Franc suisse	—	58	—	58
Couronne danoise	—	11	—	11
Euro	—	213	—	213
Livre sterling	—	89	—	89
Dollar de Hong Kong	—	11	—	11
Shekel israélien	—	4	—	4
Yen japonais	—	132	—	132
Couronne norvégienne	—	3	—	3
Dollar néo-zélandais	—	1	—	1
Couronne suédoise	—	20	—	20
Dollar de Singapour	—	8	—	8
	\$ 685	\$ 9 890	(10 410) \$	165

% de l'actif net

attribuable aux détenteurs

de parts rachetables	6,1	88,6	(93,2)	1,5
----------------------	-----	------	--------	-----

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

Devise	Exposition			
	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	Total
30 juin 2026				
Dollar américain	\$ 3 591	\$ 3 953	\$ (7 497)	47
Dollar australien	—	—	—	—
Franc suisse	—	1	—	1
Couronne danoise	—	—	—	—
Euro	—	2	—	2
Livre sterling	—	1	—	1
Dollar de Hong Kong	—	—	—	—
Shekel israélien	—	—	—	—
Yen japonais	—	1	—	1
Couronne norvégienne	—	—	—	—
Dollar néo-zélandais	—	—	—	—
Couronne suédoise	—	—	—	—
Dollar de Singapour	—	—	—	—
	\$ 3 591	\$ 3 958	\$ (7 497)	52

% de l'actif net

attribuable aux détenteurs

de parts rachetables	41,0	45,2	(85,5)	0,7
----------------------	------	------	--------	-----

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

Devise	Exposition			
	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	Total
31 décembre 2025				
Dollar américain	\$ 3 605	\$ 4 427	\$ (7 876)	156
Dollar australien	—	1	—	1
Franc suisse	—	1	—	1
Couronne danoise	—	—	—	—
Euro	—	5	—	5
Livre sterling	—	2	—	2
Dollar de Hong Kong	—	—	—	—
Shekel israélien	—	—	—	—
Yen japonais	—	3	—	3
Couronne norvégienne	—	—	—	—
Dollar néo-zélandais	—	—	—	—
Couronne suédoise	—	1	—	1
Dollar de Singapour	—	—	—	—
	\$ 3 605	\$ 4 440	\$ (7 876)	169

% de l'actif net

attribuable aux détenteurs

de parts rachetables	42,6	52,5	(93,1)	2,0
----------------------	------	------	--------	-----

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises étrangères, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net des Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, comme suit. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

Devise	Incidence si le dollar canadien s'appréciait ou se dépréciait de 5 % par rapport à toutes les devises étrangères			
	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	Total
30 juin 2026				
Dollar américain \$	69 \$	448 \$	(521) \$	(4)
Dollar australien	—	1	—	1
Franc suisse	—	1	—	1
Couronne danoise	—	—	—	—
Euro	—	4	—	4
Livre sterling	—	2	—	2
Dollar de Hong Kong	—	—	—	—
Shekel israélien	—	—	—	—
Yen japonais	—	3	—	3
Couronne norvégienne	—	—	—	—
Dollar néo-zélandais	—	—	—	—
Couronne suédoise	—	—	—	—
Dollar de Singapour	—	—	—	—
	\$ 69 \$	459 \$	(521) \$	7

% de l'actif net

attribuable aux détenteurs

de parts rachetables 0,6 3,8 (4,3) 0,1

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

Devise	Incidence si le dollar canadien s'appréciait ou se dépréciait de 5 % par rapport à toutes les devises			
	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	Total
31 décembre 2025				
Dollar américain \$	34 \$	465 \$	(521) \$	(22)
Dollar australien	—	2	—	2
Franc suisse	—	3	—	3
Couronne danoise	—	1	—	1
Euro	—	11	—	11
Livre sterling	—	4	—	4
Dollar de Hong Kong	—	1	—	1
Shekel israélien	—	—	—	—
Yen japonais	—	7	—	7
Couronne norvégien	—	—	—	—
Dollar néo-zélandais	—	—	—	—
Couronne suédoise	—	1	—	1
Dollar de Singapour	—	—	—	—
	\$ 34 \$	495 \$	(521) \$	8

% de l'actif net

attribuable aux détenteurs

de parts rachetables 0,3 4,4 (4,7) 0,0

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

Devise	Incidence si le dollar canadien s'appréciait ou se dépréciait de 5 % par rapport à toutes les devises étrangères			
	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	Total
30 juin 2026				
Dollar américain \$	180 \$	198 \$	(375) \$	3
Dollar australien	—	—	—	—
Franc suisse	—	—	—	—
Couronne danoise	—	—	—	—
Euro	—	—	—	—
Livre sterling	—	—	—	—
Dollar de Hong Kong	—	—	—	—
Shekel israélien	—	—	—	—
Yen japonais	—	—	—	—
Couronne norvégienne	—	—	—	—
Dollar néo-zélandais	—	—	—	—
Couronne suédoise	—	—	—	—
Dollar de Singapour	—	—	—	—
	\$ 180 \$	198 \$	(375) \$	3

% de l'actif net

attribuable aux détenteurs

de parts rachetables 2,0 2,3 (4,3) 0,0

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

Devise	Incidence si le dollar canadien s'appréciait ou se dépréciait de 5 % par rapport à toutes les devises			
	Monétaire	Non monétaire	Contrats à terme	Total
31 décembre 2025				
Dollar américain \$	180 \$	221 \$	(394) \$	7
Dollar australien	—	—	—	—
Franc suisse	—	—	—	—
Couronne danoise	—	—	—	—
Euro	—	—	—	—
Livre sterling	—	—	—	—
Dollar de Hong Kong	—	—	—	—
Shekel israélien	—	—	—	—
Yen japonais	—	—	—	—
Couronne norvégien	—	—	—	—
Dollar néo-zélandais	—	—	—	—
Couronne suédoise	—	—	—	—
Dollar de Singapour	—	—	—	—
	\$ 180 \$	221 \$	(394) \$	7

% de l'actif net

attribuable aux détenteurs

de parts rachetables 2,1 2,6 (4,7) 0,0

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt dont la valeur fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, l'exposition des Fonds au risque de taux d'intérêt, selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance, était la suivante. Toutefois, les Fonds étaient également

exposés à un risque de taux d'intérêt indirect dans l'éventualité où un fonds sous-jacent détiendrait des instruments financiers portant intérêt.

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

		30 juin 2026		31 décembre 2025	
		% de l'actif net		% de l'actif net	
Moins de 1 an	\$	1 410	11,6	\$ 1 026	9,2
1 à 3 ans		1 057	8,7	192	1,7
Plus de 5 ans		310	2,5	–	–
Total	\$	2 777	22,8	\$ 1 218	10,9

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

		30 juin 2026		31 décembre 2025	
		% de l'actif net		% de l'actif net	
Moins de 1 an	\$	2 875	32,8	\$ 2 395	28,3
1 à 3 ans		1 227	14,0	145	1,7
Plus de 5 ans		522	6,0	–	–
Total	\$	4 624	52,8	\$ 2 540	30,0

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux et toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait diminué comme suit :

	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Impact totale de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables (M \$)	% de l'actif net	Impact totale de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables (M \$)	% de l'actif net
Sensibilité au risque de taux d'intérêt				
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	(0,2)	(1,8)	(0,2)	(1,6)
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	(0,3)	(3,5)	(0,2)	(1,8)

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux et toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté comme suit.

	30 juin 2026		31 décembre 2025	
	Impact totale de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables (M \$)	% de l'actif net	Impact totale de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables (M \$)	% de l'actif net
Sensibilité au risque de taux d'intérêt				
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	0,4	3,1	0,4	3,6
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	0,4	4,8	0,3	3,4

La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée à l'aide de la durée moyenne pondérée des obligations. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a contracté auprès des Fonds. La principale exposition des Fonds au risque de crédit est présente lorsqu'ils négocient des titres cotés en bourse et des produits dérivés. Les Fonds minimisent la concentration du risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties par l'intermédiaire de bourses reconnues et réputées. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car toutes les opérations sont réglées et payées à la livraison par l'intermédiaire de courtiers agréés.

Les Fonds concluent des contrats de change en vue d'acheter et de vendre des devises afin de régler des opérations sur titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme effectués avec des contreparties bénéficiant de notations de crédit dûment approuvées. L'exposition au risque de crédit liée à ces contrats est considérée comme minime, car les opérations sont réglées et payées à la livraison.

Risque lié au courtier principal – Les Fonds peuvent détenir certains de leurs actifs dans un ou plusieurs comptes sur marge du fait que le Fonds peut emprunter des liquidités à des fins de placement, vendre des titres à découvert et fournir une marge à titre de garantie pour des opérations sur dérivés déterminés. Les comptes sur marge peuvent offrir une moins grande ségrégation des actifs des clients que ce ne serait le cas dans le cadre d'un arrangement de garde plus conventionnel. Par conséquent, les actifs du Fonds pourraient être gelés et inaccessibles aux fins de retrait ou de négociation ultérieure pendant une période prolongée si un courtier principal éprouvait des difficultés financières. Dans un tel cas, le Fonds pourrait subir des pertes en raison de l'insuffisance des actifs du courtier principal pour régler les réclamations de ses créanciers. Le courtier principal peut également prêter, donner en gage, hypothéquer ou réhypothéquer les actifs du Fonds détenus dans les comptes sur marge, ce qui pourrait entraîner une perte potentielle de ces actifs. De plus, la possibilité de mouvements de marché défavorables pendant que ses positions ne peuvent être négociées pourrait nuire aux rendements des Fonds.

Au 30 juin 2026, les deux Fonds détenaient des titres auprès du courtier principal qui étaient utilisés pour satisfaire aux exigences de marge. Le Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW détenait des avoirs d'une valeur de marché de 0,4 million de dollars (31 décembre 2025 – 0,7 million de dollars) auprès du courtier principal

aux fins de cette exigence. Le Fonds alternatif de croissance à court terme GBW détenait des avoirs d’une valeur de marché de 0,3 million de dollars (31 décembre 2025 – 0,5 million de dollars) auprès du courtier principal aux fins de cette exigence.

Risque de liquidité

Les Fonds investissent la majeure partie de leurs actifs dans des placements qui sont négociés sur des marchés actifs, ce qui atténue le risque de liquidité lié aux rachats d’espèces.

Risque d’effet de levier

Les Fonds peuvent créer un effet de levier en empruntant des liquidités, en effectuant des ventes à découvert et en réalisant des opérations sur dérivés déterminés. En recourant à ces trois stratégies, l’effet de levier global du Fonds engendrera une valeur ne dépassant pas 300 % de sa valeur liquidative. L’exposition globale du Fonds est calculée en additionnant les éléments suivants et en divisant la somme obtenue par la valeur liquidative : (i) la valeur totale de la dette impayée du Fonds au titre de tout contrat d’emprunt; (ii) la valeur marchande totale de tous les titres vendus à découvert par le Fonds; et (iii) le montant nominal total des positions sur dérivés déterminés du Fonds, moins le montant nominal total des positions sur dérivés déterminés constituant des opérations de couverture.

5. PARTS RACHETABLES

Les parts émises et en circulation représentent le capital des Fonds. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts de la série A, de la série F et de la série I.

Les parts des Fonds sont offerts à la vente sur une base continue et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative d’une série donnée. La valeur liquidative par unité est calculée en divisant la valeur liquidative (soit le total de l’actif moins le passif) à la fermeture des bureaux à la date d’évaluation par le nombre de parts en circulation à cette date. La valeur liquidative est calculée conformément aux principes d’évaluation énoncés dans la déclaration de fiducie et en utilisant généralement le dernier cours exigé pour les placements à la juste valeur négociés sur un marché actif.

Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués n’importe quel jour d’évaluation, moyennant un préavis écrit adressé au gestionnaire au plus tard à 16 heures un jour d’évaluation ou, dans le cas de demandes de rachat portant sur un montant de 5 000 000 \$ ou plus, moyennant un préavis écrit de dix (10) jours adressé au gestionnaire, ou

encore à tout autre moment et moyennant un préavis autorisé par le gestionnaire. Le gestionnaire, à sa seule discrétion, a le droit d’accepter ou de refuser des contrats de souscription en totalité ou en partie et de restreindre le nombre de parts pouvant être achetées par un souscripteur.

L’activité des détenteurs de parts pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2026 et 2025 se présente comme suit :

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW					
	Solde, début de la période	Parts rachetables émises contre trésorerie	Parts rachetables rachetées	Parts rachetables émises au titre des distributions réinvesties	Solde, fin de la période
30 juin 2026					
Série A	2 440	14 952	–	–	17 392
Série F	357 894	44 377	(6 130)	–	396 141
Série I	627 304	22 092	(3 577)	–	645 819

30 juin 2025					
Série F	263 793	32 619	(7 000)	(108)	289 304
Série I	769 219	–	(3 498)	–	765 721

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW					
	Solde, début de la période	Parts rachetables émises contre trésorerie	Parts rachetables rachetées	Parts rachetables émises au titre des distributions réinvesties	Solde, fin de la période
30 juin 2026					
Série A	1 497	–	–	–	1 497
Série F	236 785	37 847	(9 552)	–	265 080
Série I	549 707	–	(2 611)	–	547 096

30 juin 2025					
Série F	216 763	10 189	(1 046)	–	225 906
Série I	589 875	–	(2 279)	–	587 596

6. COMMISSIONS DE COURTAGE

Les commissions versées aux courtiers dans le cadre des opérations de portefeuille pour les exercices clos les 30 juin 2026 et 2025 furent les suivantes :

Commissions de courtage	30 juin 2026	30 juin 2025
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	\$ 8 512	\$ 43 768
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	5 021	24 160

Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers sur la base d’une évaluation faite par celui d’entre eux qui peut permettre aux Fonds d’obtenir les meilleurs résultats. Sous réserve de ces critères, le sous-conseiller en placement pourrait confier des affaires à des courtiers qui fournissent, en plus de la réalisation d’opérations, des services de recherche de placements qui pourraient être utilisés par ledit sous-conseiller en placement dans le cadre de son processus de prise de décisions relatives à des

placements. Ces services de recherche sont offerts sur une base « regroupée » avec les services de réalisation d'opérations et, par conséquent, le sous-conseiller en placement n'est pas en mesure d'établir raisonnablement la valeur de ces services de recherche de placements.

7. IMPÔT SUR LE REVENU

Les Fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu net sur les placements et sur les gains nets imposables réalisés, qui n'est pas payé ou payable à ses détenteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Les Fonds prévoient de distribuer la totalité de leurs revenus nets de placement et suffisamment de gains nets réalisés pour ne pas être soumis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, les Fonds n'inscrivent pas d'impôts sur le revenu. Par conséquent, l'avantage fiscal lié aux pertes en capital et autres n'a pas été pris en considération aux fins de l'établissement de l'« état de la situation financière » en tant qu'actif d'impôt sur le revenu reporté. L'exercice fiscal des Fonds se termine le 31 décembre. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains nets à terme. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pendant vingt ans.

À la fin de l'exercice d'imposition le plus récent, soit le 31 décembre 2025, les Fonds disposaient des pertes en capital indiquées ci-après, lesquelles pourraient être reportées indéfiniment pour réduire des gains en capital réalisés dans le futur. Les Fonds n'affichaient aucune perte autre qu'en capital.

Fonds	Pertes en capital	Pertes autres qu'en capital
Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW	\$ 266 563	\$ –
Fonds alternatif de croissance à court terme GBW	225 173	–

8. FRAIS DE GESTION ET AUTRES DÉPENSES

Le gestionnaire fournit des services de gestion de placements aux Fonds. En contrepartie des services fournis, le gestionnaire a touché des honoraires de gestion mensuels établis selon la valeur liquidative quotidienne moyenne attribuable aux détenteurs de parts rachetables de série F. Les frais de gestion pour les titres de la série I sont négociés et payés directement par l'investisseur, et non par les Fonds.

Outre les frais de gestion, le Fonds est responsable du paiement de toutes les dépenses liées à ses activités. Les frais d'exploitation encourus par les Fonds peuvent inclure les taxes applicables (y compris la TPS ou la TVH/TVQ), les frais comptables, juridiques, d'audit, de garde, les frais administratifs, les frais de services aux investisseurs et les coûts liés aux déclarations réglementaires.

Les responsables de chaque Fonds et chaque série doivent s'occuper du paiement des frais d'exploitation pouvant être expressément attribués au Fonds ou à la série. Les frais d'exploitation communs des Fonds sont répartis entre les séries en fonction du nombre moyen de détenteurs de parts ou de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série, selon le type de frais d'exploitation à répartir.

Le gestionnaire peut, à sa seule discrétion, renoncer aux frais de gestion ou absorber les dépenses d'un Fonds ou des Fonds. Les dépenses ainsi absorbées figurent dans les « états du résultat global ». Ces renoncations et absorptions peuvent être annulées à tout moment sans préavis.

9. ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Participations dans des entreprises associées, des coentreprises, des filiales et des entités structurées non consolidées

Les filiales sont toutes des entités, y compris les placements dans d'autres entités de placement, sur lesquelles les Fonds exercent un contrôle. Les Fonds contrôlent une entité lorsqu'ils sont exposés à des rendements variables du fait de leur engagement auprès de cette entité ou qu'ils ont droit à ces rendements variables, et lorsqu'ils ont la capacité d'influencer ces rendements en raison du pouvoir qu'ils ont sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités de placement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur par le biais de l'état des résultats. Les entreprises associées et les coentreprises sont des placements sur lesquels les Fonds exercent une influence significative ou un contrôle conjoint et qui, le cas échéant, sont désignés comme étant établis à la juste valeur par le biais de l'état des résultats. Une entité structurée est une entité qui a été conçue de manière à ce que les droits de vote ou des droits similaires ne soient pas les facteurs dominants pris en considération pour déterminer qui contrôle l'entité, ou lorsque les droits de vote ne concernent que des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Le gestionnaire a déterminé que les fonds sous-jacents détenus par les Fonds répondent généralement à la définition des entités structurées. Les Fonds comptabilisent leurs placements dans des entités structurées non consolidées à la juste valeur établie par le biais de l'état des résultats. Les renseignements relatifs aux placements des Fonds dans des entreprises associées, des coentreprises, des filiales et des entités structurées non consolidées, le cas échéant, sont présentés comme suit :

Fonds alternatif de croissance à toute épreuve GBW

Nom du fonds sous-jacent	% de l'actif net	Pays d'établissement et principal lieu d'activité
Fonds Communication Services Select Sector SPDR	8,17	États-Unis
Fonds Consumer Discretionary Select Sector SPDR	5,59	États-Unis
Fonds Consumer Staples Select Sector SPDR	3,45	États-Unis
Fonds Energy Select Sector SPDR	3,81	États-Unis
Fonds Financial Select Sector SPDR	8,64	États-Unis
Fonds Health Care Select Sector SPDR	6,92	États-Unis
Fonds Industrial Select Sector SPDR	7,33	États-Unis
Invesco Optimum Yield Diversified Commodity Strategy No K-1 ETF	2,30	États-Unis
iShares MSCI EAFE ETF	1,74	États-Unis
Fonds Materials Select Sector SPDR	0,94	États-Unis
Fonds Technology Select Sector SPDR	20,15	États-Unis
Fonds Utilities Select Sector SPDR	0,98	États-Unis

Fonds alternatif de croissance à court terme GBW

Nom du fonds sous-jacent	% de l'actif net	Pays d'établissement et principal lieu d'activité
Fonds Communication Services Select Sector SPDR	4,01	États-Unis
Fonds Consumer Discretionary Select Sector SPDR	3,57	États-Unis
Fonds Consumer Staples Select Sector SPDR	2,51	États-Unis
Fonds Energy Select Sector SPDR	4,07	États-Unis
Fonds Financial Select Sector SPDR	4,14	États-Unis
Fonds Health Care Select Sector SPDR	3,98	États-Unis
Fonds Industrial Select Sector SPDR	4,87	États-Unis
Invesco Optimum Yield Diversified Commodity Strategy No K-1 ETF	1,87	États-Unis
Fonds Materials Select Sector SPDR	2,21	États-Unis
Fonds Technology Select Sector SPDR	8,23	États-Unis
Fonds Utilities Select Sector SPDR	1,46	États-Unis

10. ÉVÉNEMENTS ULTÉRIEURS

Les Fonds n'ont pas connu d'événements ultérieurs importants devant être divulgués.